

Marchés du logement

Le Parc Privé Potentiellement Indigne en Pays de la Loire

PARTIE 1 : LA MÉTHODE



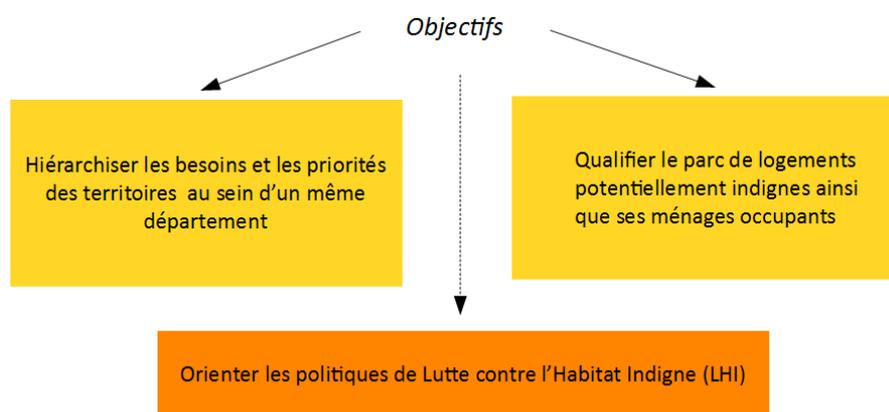
Le PPPI, c'est quoi ?

Le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) pré-repère des logements potentiellement indignes à partir de la base de données FILOCOM¹.

Un logement a d'autant plus de chance d'être indigne, dès lors qu'il relève d'un classement cadastral 6, 7 et 8, et qu'il est occupé par un ménage à faibles revenus.



Le PPPI, pourquoi ?



- L'étude n'a pas pour but de recenser le parc de logements insalubres. L'insalubrité est une notion juridique faisant intervenir de nombreux critères, difficile à traiter de manière statistique.
- Une approche terrain est nécessaire pour identifier les logements à traiter, la méthode ne permettant pas la localisation à l'adresse.

¹ Les données sont issues de l'exploitation de la base FILOCOM 2013 (Fichier des Logements COMMunaux), alimentées par des données fiscales de la Direction Générale des Impôts pour le compte de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages. FILOCOM est actualisé tous les deux ans, et constitue la seule source de données qualifiant l'état de dégradation global des logements à l'échelle communale et infra-communale, permettant ainsi le classement du parc de logements en huit catégories.



Le PPPI, quels logements ?

Catégories de logements PPPI

Catégorie 6 : « Qualité de construction courante, matériaux habituels dans la région, mais durabilité moyenne, conditions d'habitabilité normales, mais dimension des pièces réduites, et absence à l'origine assez fréquente des locaux d'hygiène dans les logements anciens »

Catégorie 7 : « Qualité de construction médiocre, matériaux bon marché, logement souvent exigü en collectif, absence très fréquente de locaux d'hygiène »

Catégorie 8 : « Aspect délabré, qualité de construction particulièrement délabrée, ne présente plus les caractères élémentaires d'habitabilité »



Le PPPI, quels ménages ?

Les ménages des logements PPPI

- issus du **parc privé** ;
- **propriétaires** occupants ;
- ou **locataires** de résidences principales ;
- ont des revenus imposables en **dessous** des plafonds de **ressources HLM**.



Le PPPI, quelles évolutions ?

Nouveautés

- Le seuil de pauvreté est calculé sur le zonage A/B/C.
- Les seuils des plafonds HLM ont connu une revalorisation importante.

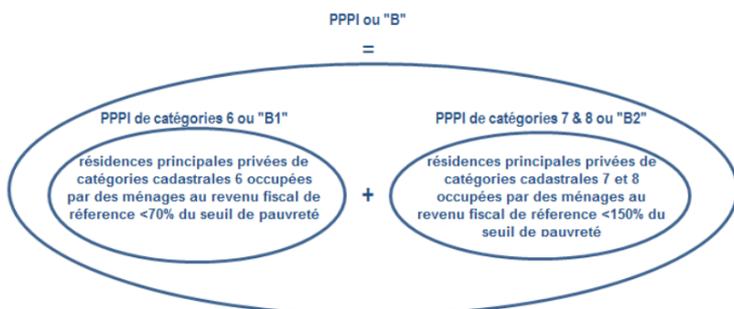
Conséquence

Les données issues des précédentes études sont donc recalculées ici avec la nouvelle méthode.



Le PPPI, comment ?

- Le PPPI (B) est constitué de deux « sous-ensembles », le B1 et le B2.



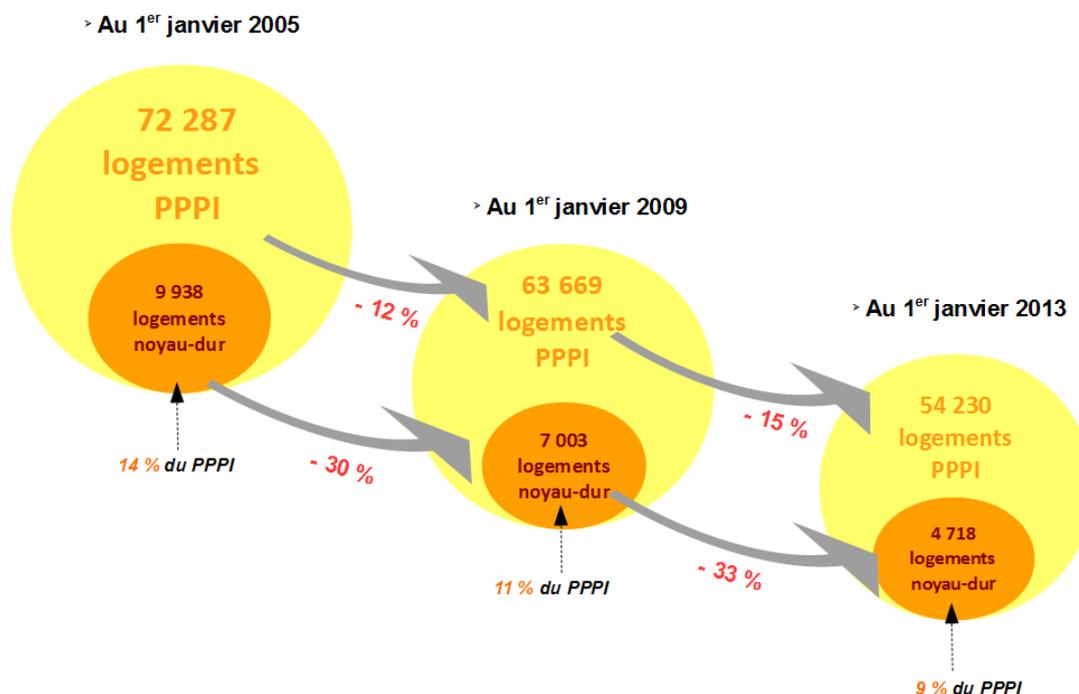
- Le « **noyau dur** » (**B3**) permet d'aider au repérage des situations prioritaires



PARTIE 2 : LES RÉSULTATS

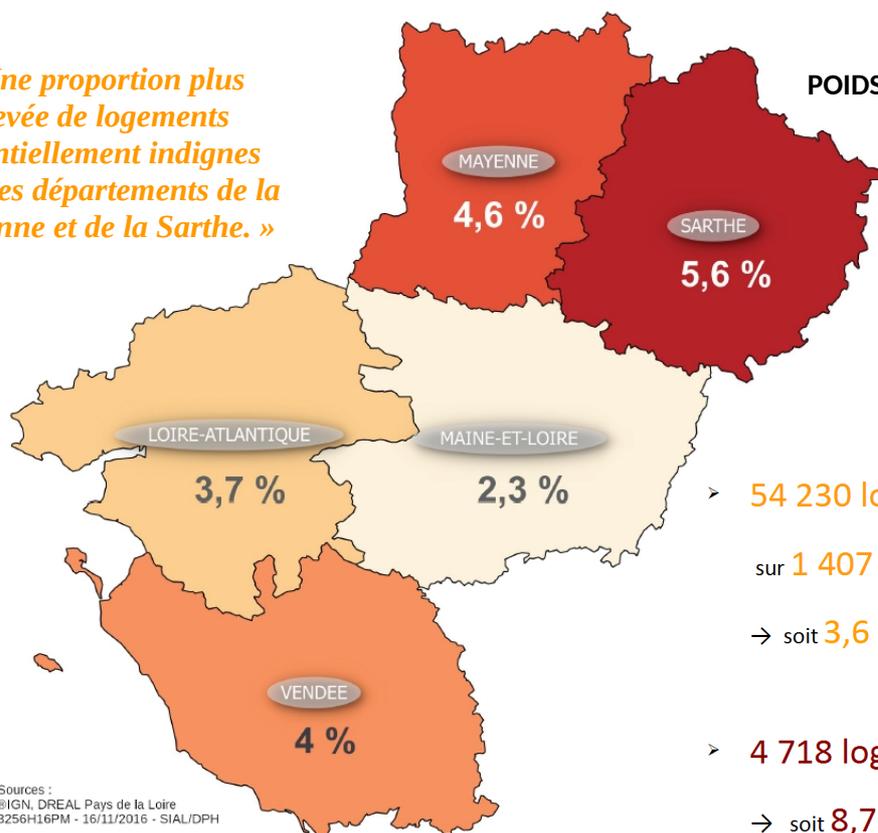
SUR LA RÉGION

ÉVOLUTION ENTRE 2005, 2009 ET 2013



SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2013

« Une proportion plus élevée de logements potentiellement indignes dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe. »

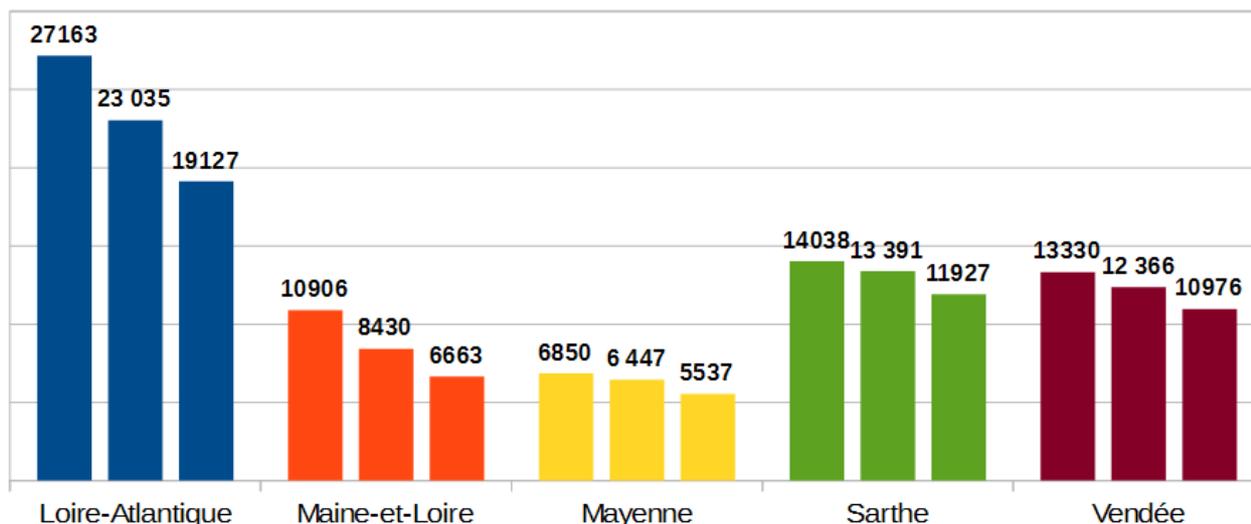


> 54 230 logements sont potentiellement indignes sur 1 407 507 résidences principales
→ soit 3,6 % du parc.

> 4 718 logements composent le « noyau-dur »
→ soit 8,7 % des logements PPPI.

SUR LES DÉPARTEMENTS

ÉVOLUTION ENTRE 2005, 2009 ET 2013

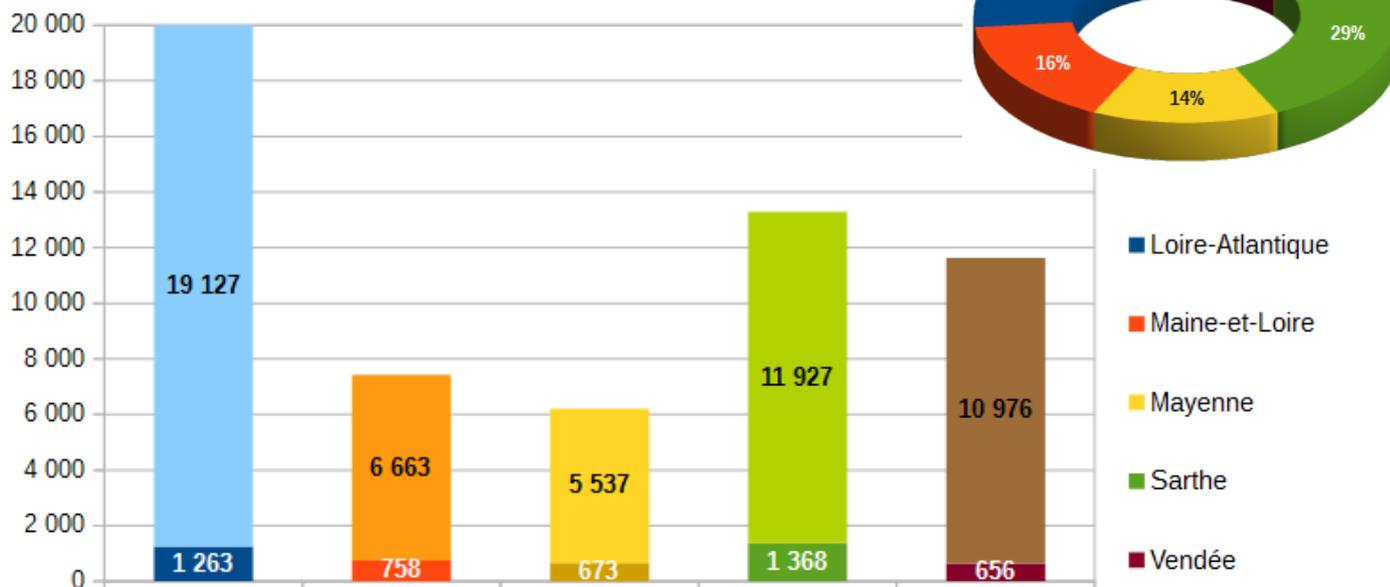


« Un recul du PPPI plus important dans les départements les plus tendus de la région »

SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2013

Part de logements « noyau dur »

Nombre de logements potentiellement indignes dont « noyau dur »



N.b : le « noyau dur » constitue la partie la plus foncée de chaque colonne



Profil de territoire : Loire-Atlantique

• Combien ?

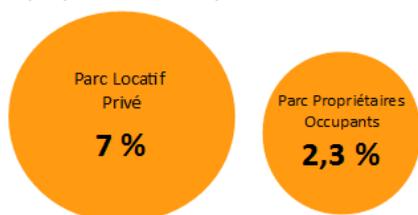
En 2013, on comptabilise **19 127 logements** PPPI, ce qui représente **3,7 %** de l'ensemble des résidences principales privées.

En 2009, on recensait **23 035 logements**, soit une **baisse de 17 %** en 4 ans.

Le « noyau dur »
1 263 logements

• Quelle répartition ?

Les logements PPPI sont trois fois plus présents dans le parc locatif privé que dans le parc des propriétaires occupants.



• Le saturnisme :

2 indicateurs pour identifier le risque de saturnisme :

- nombre de logements construits avant 1949 ;
- occupation par des ménages avec des enfants de moins de 6 ans.

→ C'est le risque le plus important dans ces logements puisque les jeunes enfants peuvent être intoxiqués par le plomb présent dans les peintures.

En Loire-Atlantique, cela concerne 736 logements

• La suroccupation

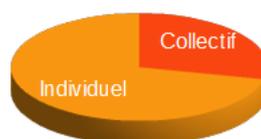
11 514 logements sont occupés par des grands ménages (au dessus de 5 personnes).

153 logements sont sur-occupés. On considère qu'il y a suroccupation lorsque chaque habitant dispose de moins de 9 m².

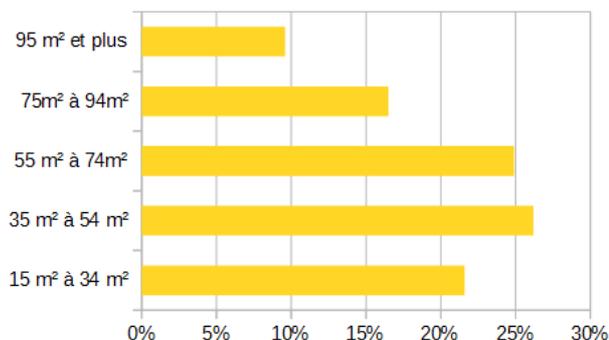
• Quels logements ?

Plus de **60 %** de logements PPPI ont été construits **avant 1949**.

62 % : logements individuels
25 % : logements collectifs



Les logements PPPI en fonction de la surface



• Quels ménages ?

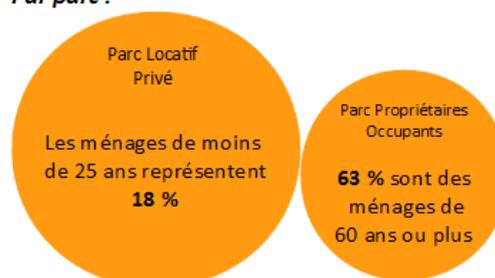
Par statut d'occupation :

- les locataires privés représentent **plus de la moitié** (50,7%) des ménages de l'ensemble du PPPI ;
- les propriétaires occupants **45 %** des ménages.

Par âge :

- les ménages âgés (≥ 60 ans) occupent **37 %** des logements PPPI ;
- les jeunes ménages (≤ 25 ans) à peine **10 %**.

Par parc :





Profil de territoire : *Maine-et-Loire*

• Combien ?

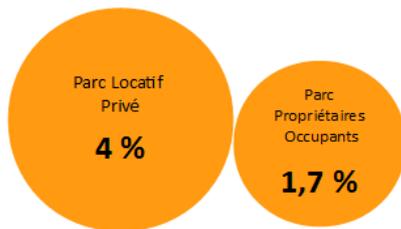
En 2013, on comptabilise **6 663 logements** PPPI, ce qui représente **2,3 %** de l'ensemble des résidences principales privées.

En 2009, on recensait **8 430 logements**, soit une **baisse de 21 %** en 4 ans.

Le « noyau dur »
758 logements

• Quelle répartition ?

Le taux de PPPI est double dans le parc locatif privé que dans le parc des propriétaires occupants.



• Le saturnisme :

2 indicateurs pour identifier le risque de saturnisme :

- nombre de logements construits avant 1949 ;
- occupation par des ménages avec des enfants de moins de 6 ans.

→ C'est le risque le plus important dans ces logements puisque les jeunes enfants peuvent être intoxiqués par le plomb présent dans les peintures.

En Maine-et-Loire, cela concerne **615 logements**

• La suroccupation

3 860 logements sont occupés par des grands ménages (au dessus de 5 personnes).

143 logements sont sur-occupés. On considère qu'il y a suroccupation lorsque chaque habitant dispose de moins de 9 m².

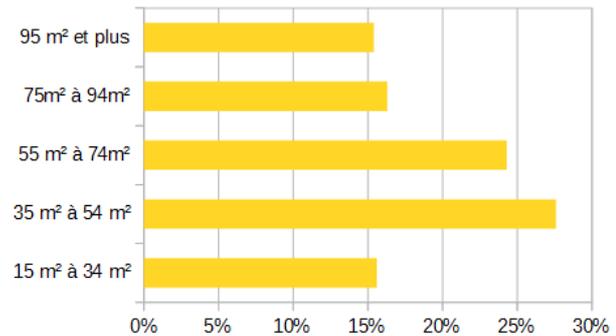
• Quels logements ?

Plus de **91 %** de logements PPPI ont été construits **avant 1949**.

79 % : *logements individuels*
6,5 % : *logements collectifs*



Les logements PPPI en fonction de la surface



• Quels ménages ?

Par statut d'occupation :

- les locataires privés représentent **moins de la moitié** (43 %) des ménages de l'ensemble du PPPI ;
- les propriétaires occupants **52 %** des ménages.

Par âge :

- les ménages âgés (≥ 60 ans) occupent **46 %** des logements PPPI ;
- les jeunes ménages (≤ 25 ans) à peine **7,2 %**.

Par parc :





Profil de territoire : *Mayenne*

• Combien ?

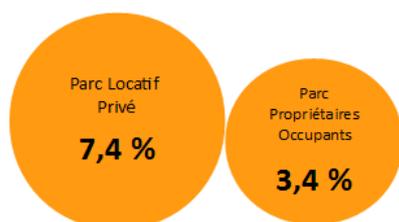
En 2013, on comptabilise **5 537 logements** PPPI, ce qui représente **4,6 %** de l'ensemble des résidences principales privées.

En 2009, on recensait **6 447 logements**, soit une **baisse de 14 %** en 4 ans.

Le « noyau dur »
673 logements

• Quelle répartition ?

Le taux de PPPI est double dans le parc locatif privé que dans le parc des propriétaires occupants.



• Le saturnisme :

2 indicateurs pour identifier le risque de saturnisme :

- nombre de logements construits avant 1949 ;
- occupation par des ménages avec des enfants de moins de 6 ans.

→ C'est le risque le plus important dans ces logements puisque les jeunes enfants peuvent être intoxiqués par le plomb présent dans les peintures.

En Mayenne,
cela concerne **573 logements**

• La suroccupation

3 025 logements sont occupés par des grands ménages (au dessus de 5 personnes).

116 logements sont sur-occupés. On considère qu'il y a suroccupation lorsque chaque habitant dispose de moins de 9 m².

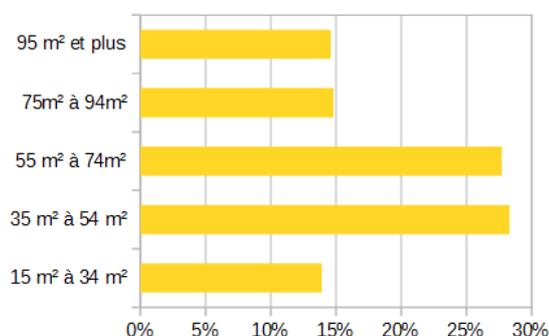
• Quels logements ?

Presque **90 %** de logements PPPI ont été construits **avant 1949**.

81,6 % : *logements individuels*
4,4 % : *logements collectifs*



Les logements PPPI en fonction de la surface



• Quels ménages ?

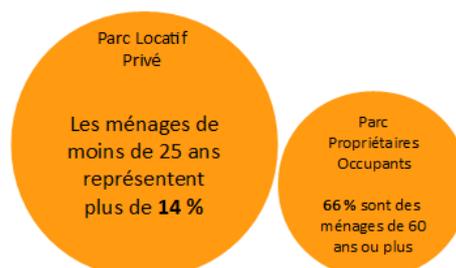
Par statut d'occupation :

- les locataires privés représentent **38,5 %** des ménages de l'ensemble du PPPI ;
- les propriétaires occupants **53 %** des ménages.

Par âge :

- les ménages âgés (≥ 60 ans) occupent plus de **48 %** des logements PPPI ;
- les jeunes ménages (≤ 25 ans) un peu plus de **6 %**.

Par parc :





Profil de territoire : *Sarthe*

• Combien ?

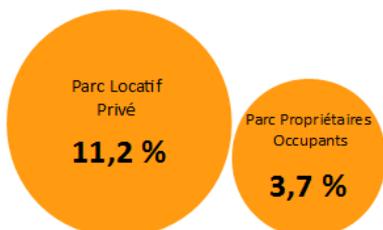
En 2013, on comptabilise **11 927 logements** PPPI, ce qui représente **5,6 %** de l'ensemble des résidences principales privées.

En 2009, on recensait **13 391 logements**, soit une **baisse d'environ 11 %** en 4 ans.

Le « noyau dur »
1 368 logements

• Quelle répartition ?

Le taux de PPPI est triple dans le parc locatif privé que dans le parc des propriétaires occupants.



• Le saturnisme :

2 indicateurs pour identifier le risque de saturnisme :

- nombre de logements construits avant 1949 ;
- occupation par des ménages avec des enfants de moins de 6 ans.

→ C'est le risque le plus important dans ces logements puisque les jeunes enfants peuvent être intoxiqués par le plomb présent dans les peintures.

En Sarthe,
cela concerne **1 114 logements**

• La suroccupation

6 431 logements sont occupés par des grands ménages (au dessus de 5 personnes).

180 logements sont sur-occupés. On considère qu'il y a suroccupation lorsque chaque habitant dispose de moins de 9 m².

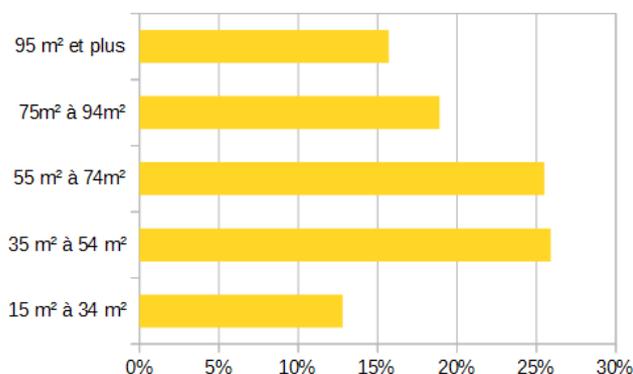
• Quels logements ?

Presque **80 %** de logements PPPI ont été construits **avant 1949**.

82,3 % : *logements individuels*
4,5 % : *logements collectifs*



Les logements PPPI en fonction de la surface



• Quels ménages ?

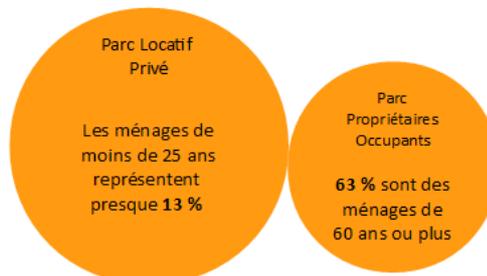
Par statut d'occupation :

- les locataires privés représentent **45,2 %** des ménages de l'ensemble du PPPI ;
- les propriétaires occupants **49,6 %** des ménages.

Par âge :

- les ménages âgés (≥ 60 ans) occupent plus de **42 %** des logements PPPI ;
- les jeunes ménages (≤ 25 ans) un peu plus de **6 %**.

Par parc :





Profil de territoire : Vendée

• Combien ?

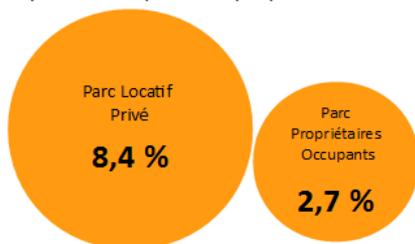
En 2013, on comptabilise **10 976 logements** PPPI, ce qui représente **4 %** de l'ensemble des résidences principales privées.

En 2009, on recensait **12 366 logements**, soit une **baisse de plus de 11 %** en 4 ans.

Le « noyau dur »
656 logements

• Quelle répartition ?

Le taux de PPPI est triple dans le parc locatif privé que dans le parc des propriétaires occupants.



• Le saturnisme :

2 indicateurs pour identifier le risque de saturnisme :

- nombre de logements construits avant 1949 ;
- occupation par des ménages avec des enfants de moins de 6 ans.

→ C'est le risque le plus important dans ces logements puisque les jeunes enfants peuvent être intoxiqués par le plomb présent dans les peintures.

En Vendée, cela concerne **726 logements**

• La suroccupation

6 041 logements sont occupés par des grands ménages (au dessus de 5 personnes).

149 logements sont sur-occupés. On considère qu'il y a suroccupation lorsque chaque habitant dispose de moins de 9 m².

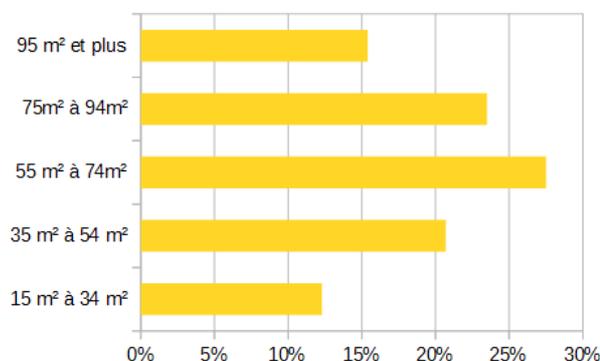
• Quels logements ?

Presque **60 %** de logements PPPI ont été construits **avant 1949**.

83,4 % : *logements individuels*
6,6 % : *logements collectifs*



Les logements PPPI en fonction de la surface



• Quels ménages ?

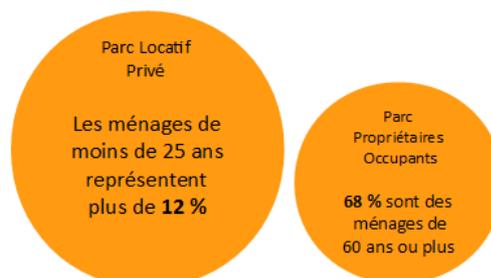
Par statut d'occupation :

- les locataires privés représentent **43,6 %** des ménages de l'ensemble du PPPI ;
- les propriétaires occupants **50,9 %** des ménages.

Par âge :

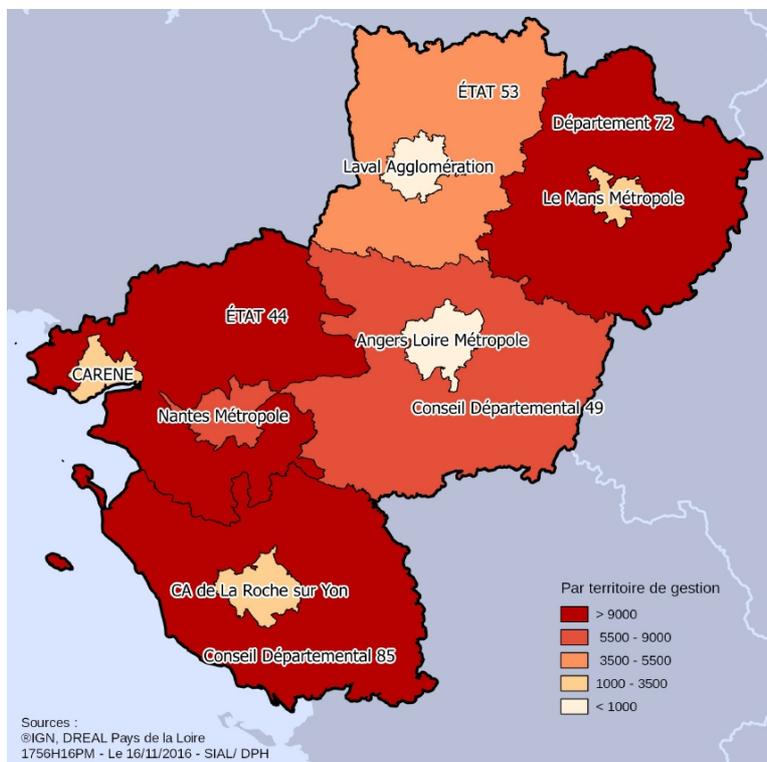
- les ménages âgés (≥ 60 ans) occupent plus de **45 %** des logements PPPI ;
- les jeunes ménages (≤ 25 ans) presque **6 %**.

Par parc :



SUR LES TERRITOIRES DE GESTION DES AIDES À LA PIERRE DE L'ÉTAT (EPCI ou CD délégataires ou État)

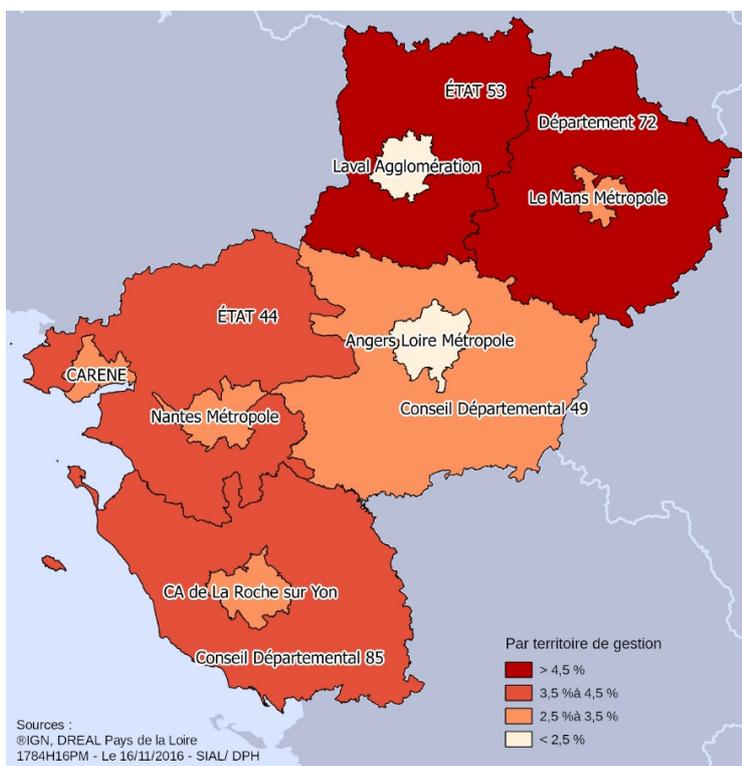
NOMBRE DE LOGEMENTS POTENTIELLEMENT INDIGNES EN 2013



TERRITOIRES DE GESTION	Nombre de logements PPPI
Angers Loire Métropole	820
Laval Agglomération	842
La Roche sur Yon Agglomération	1 118
CARENE	1 551
Le Mans Métropole	2 121
ÉTAT 53	4 695
Conseil Départemental 49	5 843
Nantes Métropole	7 707
ÉTAT 44	9 258
Département 72	9 806
Conseil Départemental 85	9 858

POIDS DES PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013

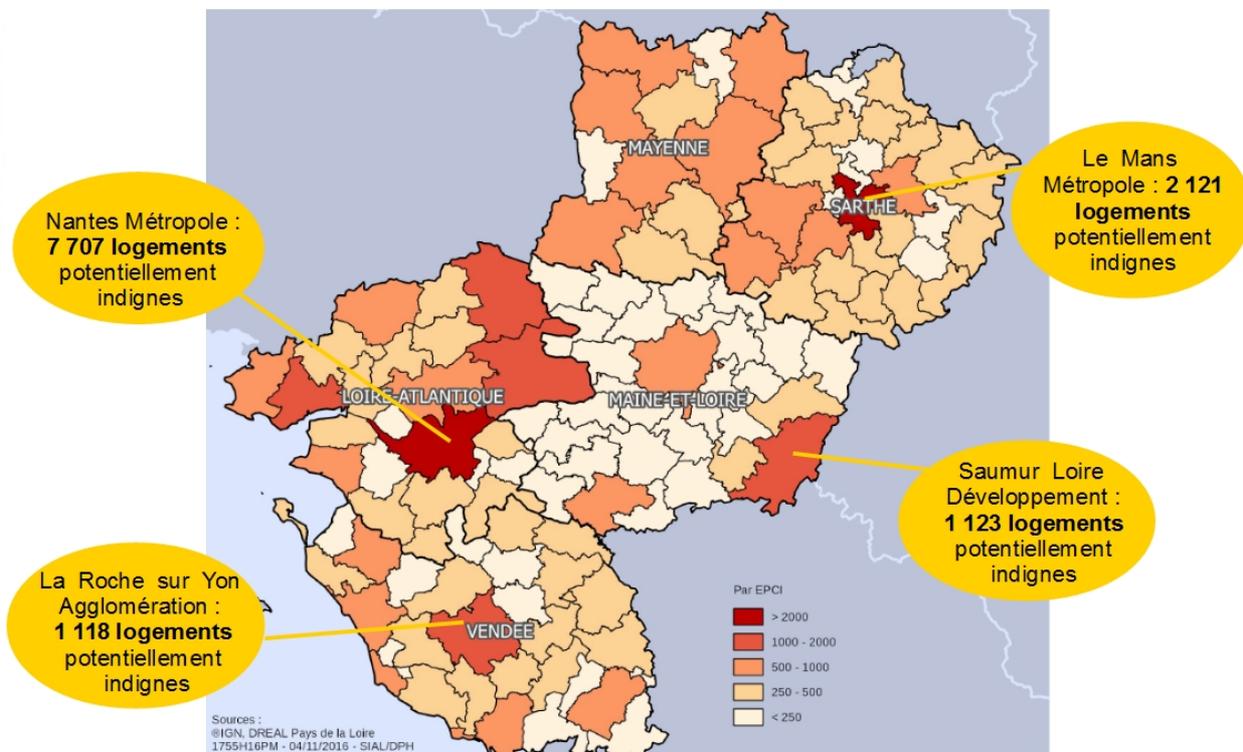
TERRITOIRES DE GESTION	Part des PPPI par rapport au parc privé
Angers Loire Métropole	0,89 %
Laval Agglomération	2,37 %
Le Mans Métropole	3,01 %
Conseil Départemental 49	3,03 %
La Roche sur Yon Agglomération	3,18 %
Nantes Métropole	3,29 %
CARENE	3,30 %
ÉTAT 44	3,94 %
Conseil Départemental 85	4,15 %
ÉTAT 53	5,52 %
Département 72	6,89 %



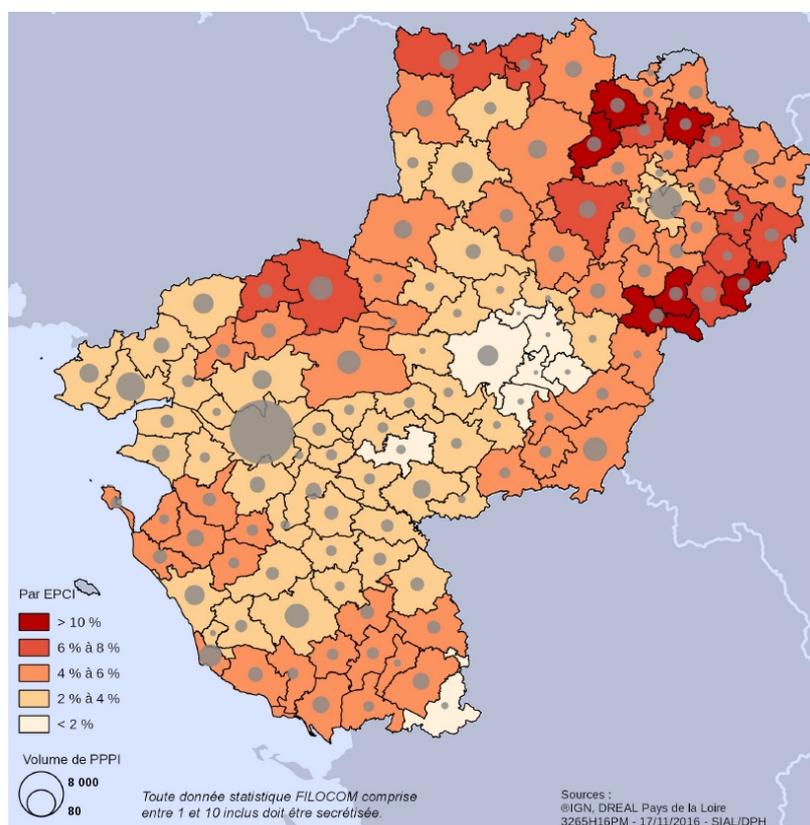
« Rapportés à l'ensemble des résidences principales du parc privé, les logements potentiellement indignes sont présents en plus forte proportion dans les territoires de gestion (à l'exception des chefs-lieux de département) situés au nord des Pays de la Loire. »

SUR LES EPCI

NOMBRE DE LOGEMENTS POTENTIELLEMENT INDIGNES EN 2013



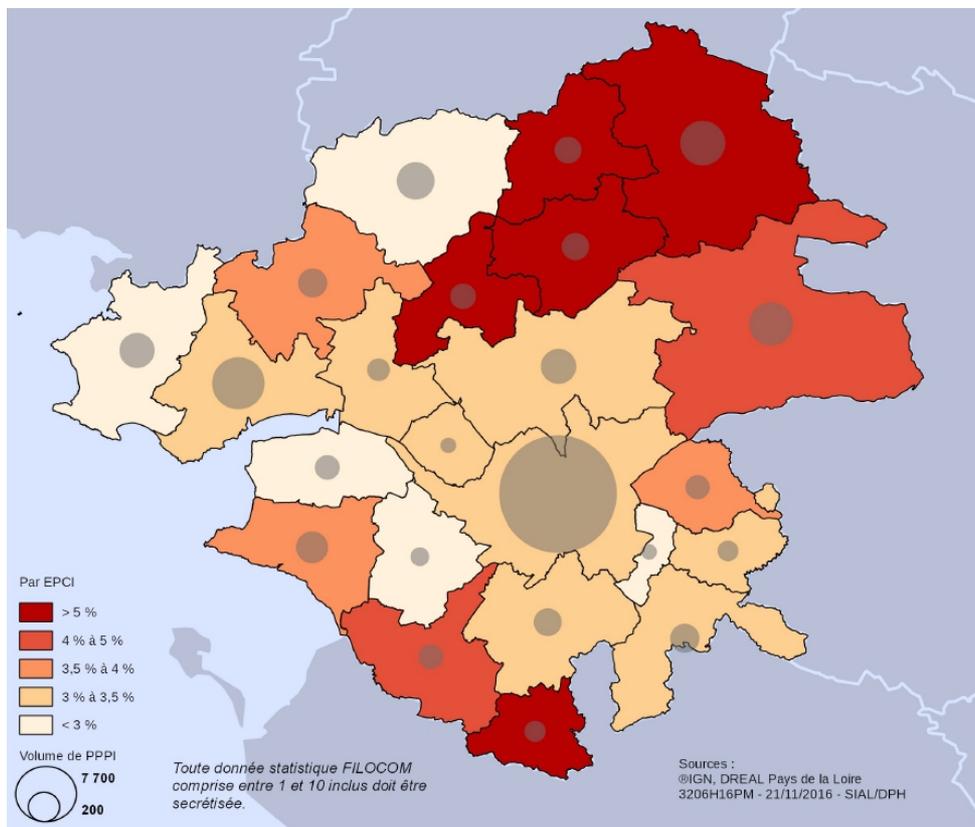
POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013



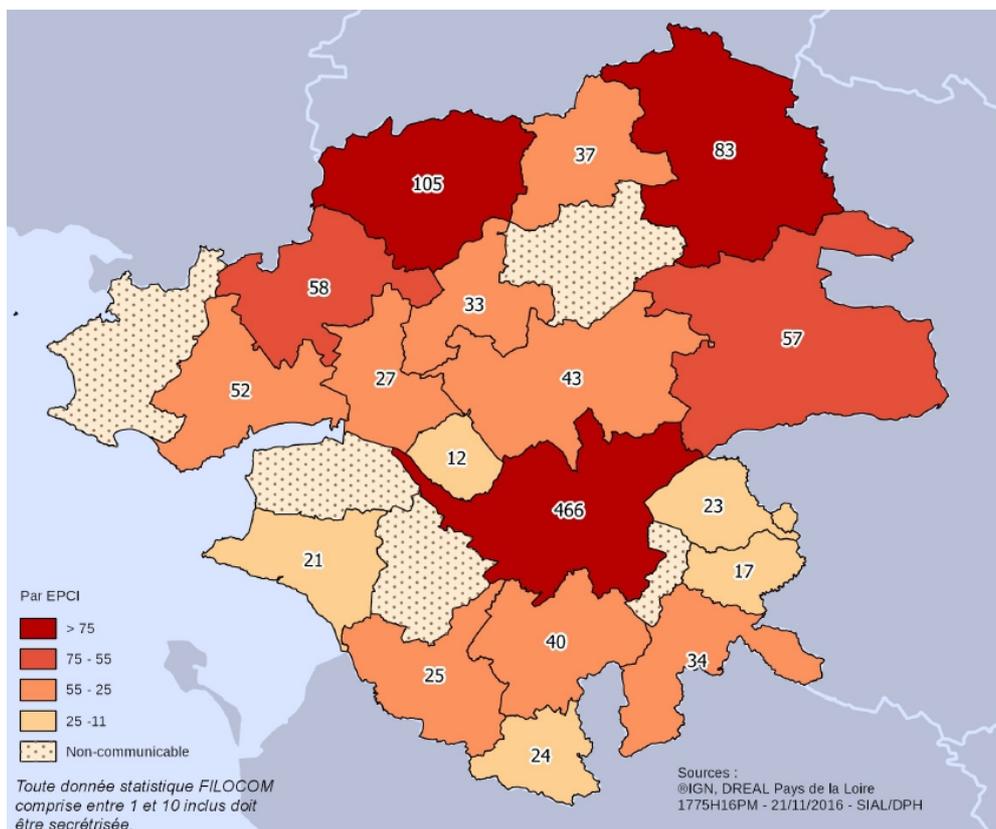
« Une proportion moins élevée de logements potentiellement indignes dans les EPCI des axes Saint Nazaire/Nantes/Angers et la Roche sur Yon/Angers/Cholet/Laval. »

LOIRE-ATLANTIQUE

POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013

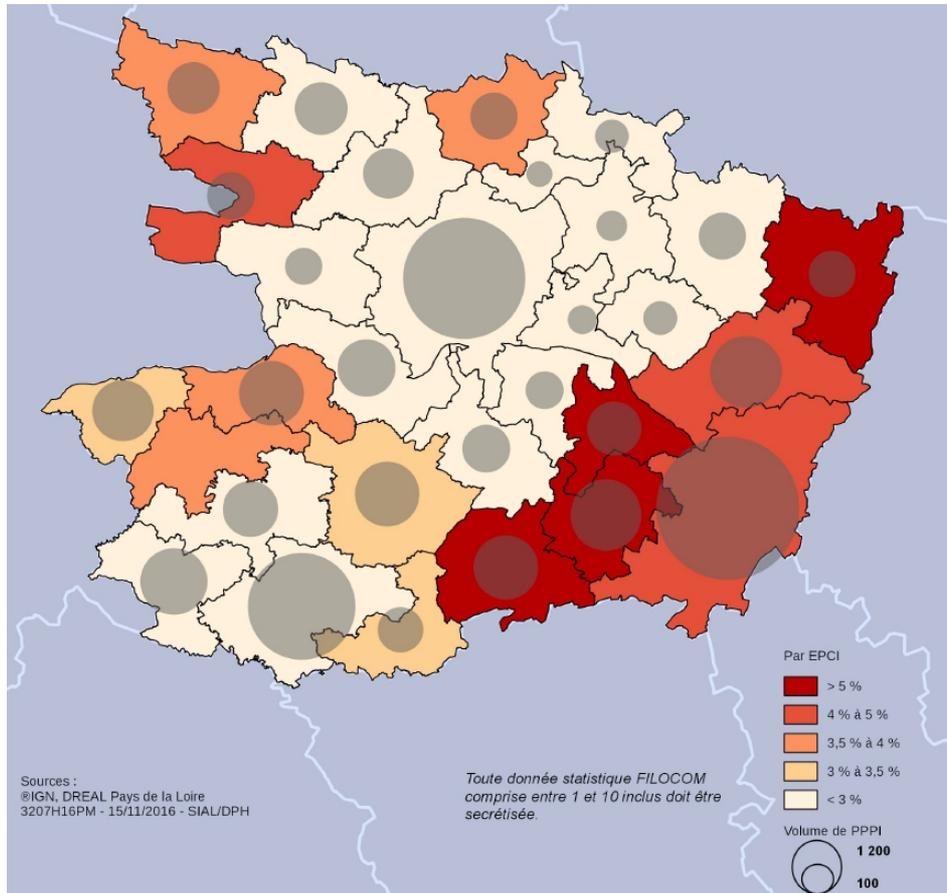


LE « NOYAU-DUR » DU PPPI EN 2013

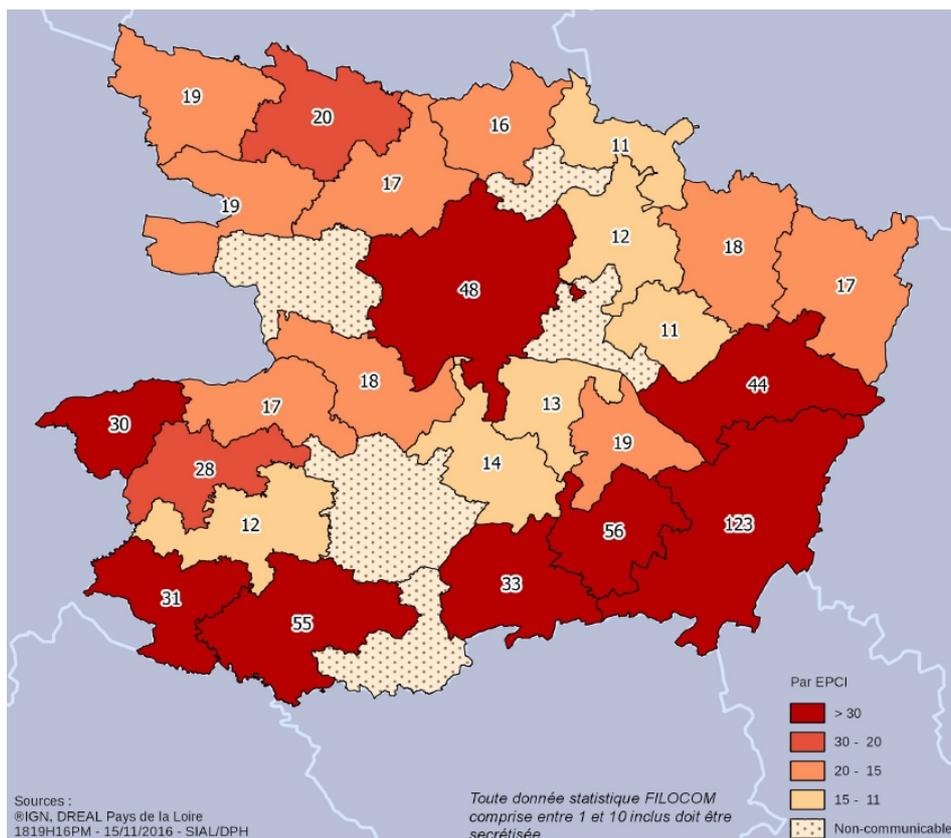


MAINE-ET-LOIRE

POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013

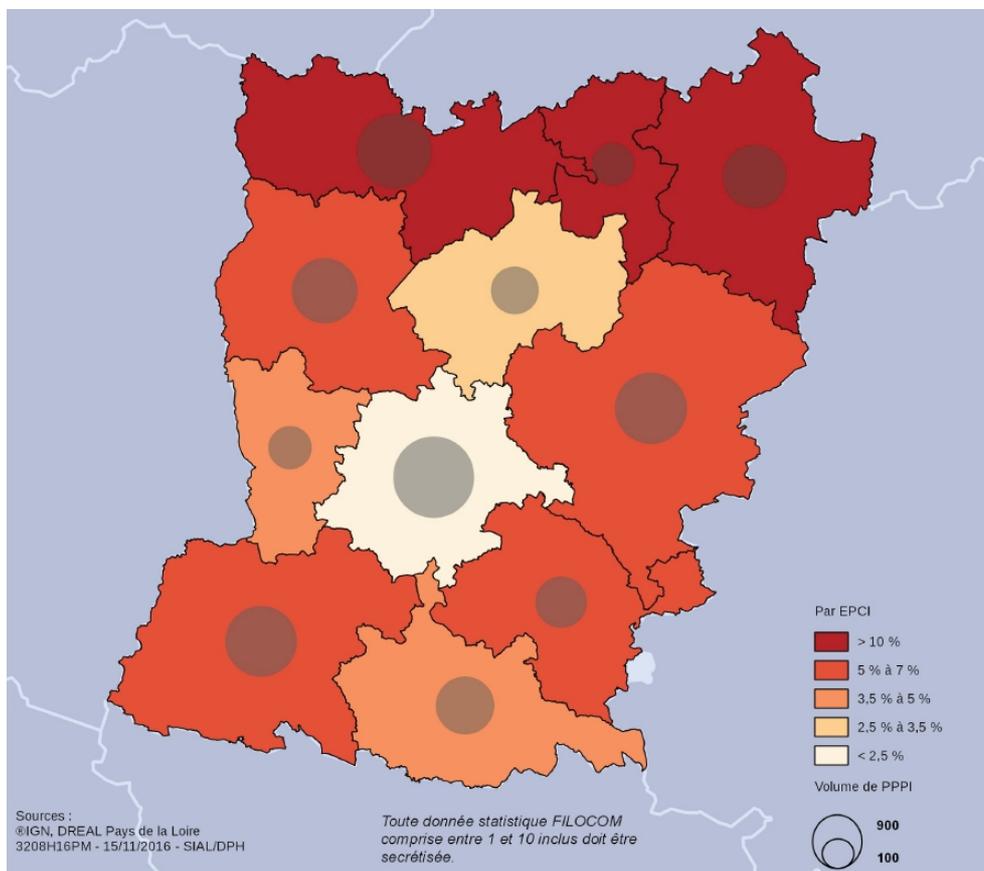


LE « NOYAU-DUR » DU PPPI EN 2013

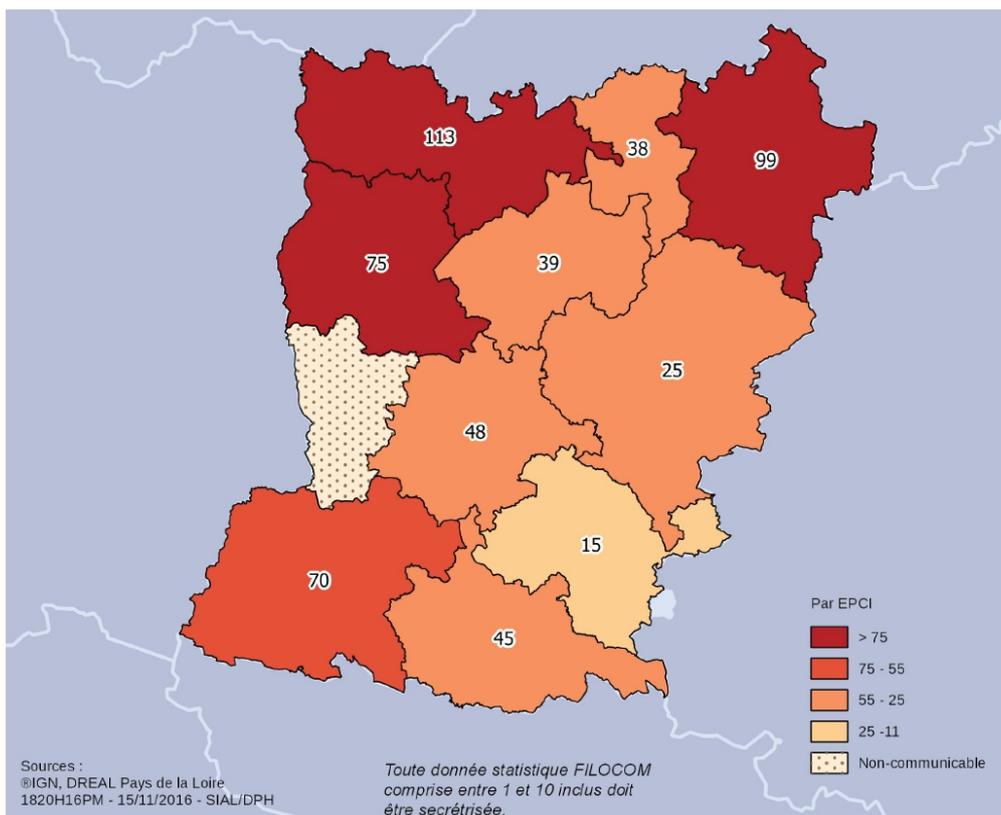


MAYENNE

POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013

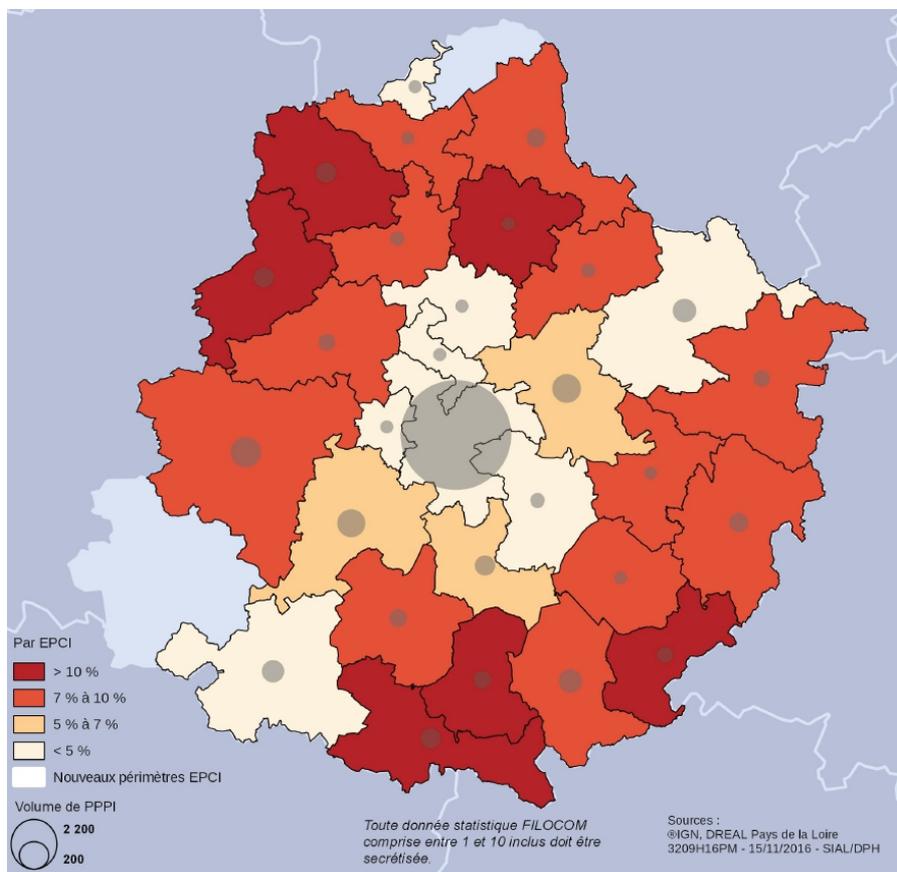


LE « NOYAU-DUR » DU PPPI EN 2013

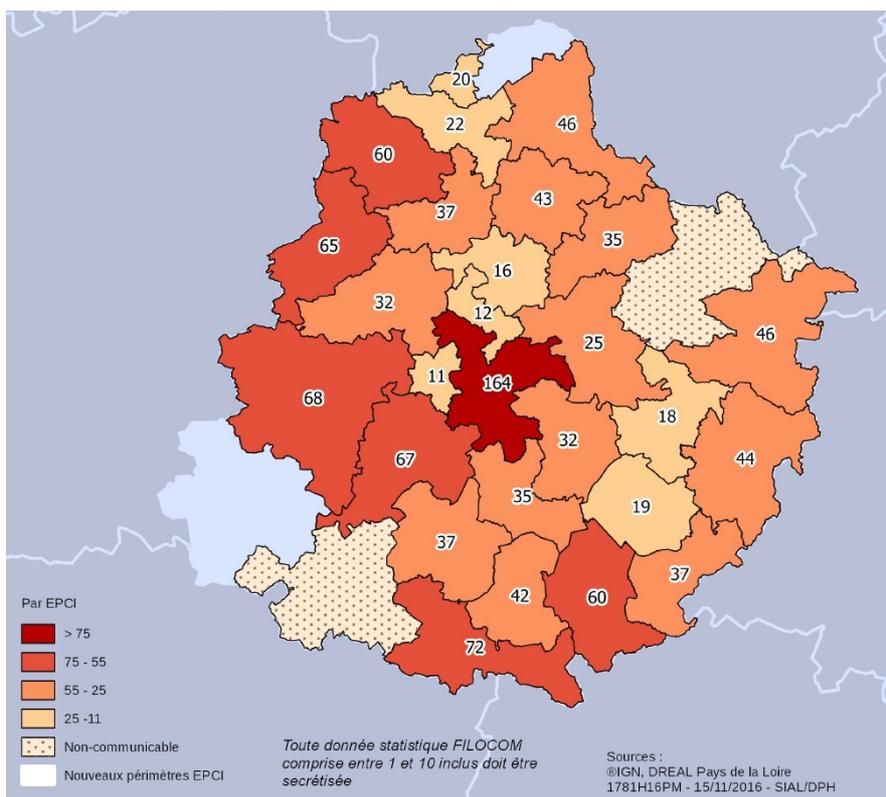


SARTHE

POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013

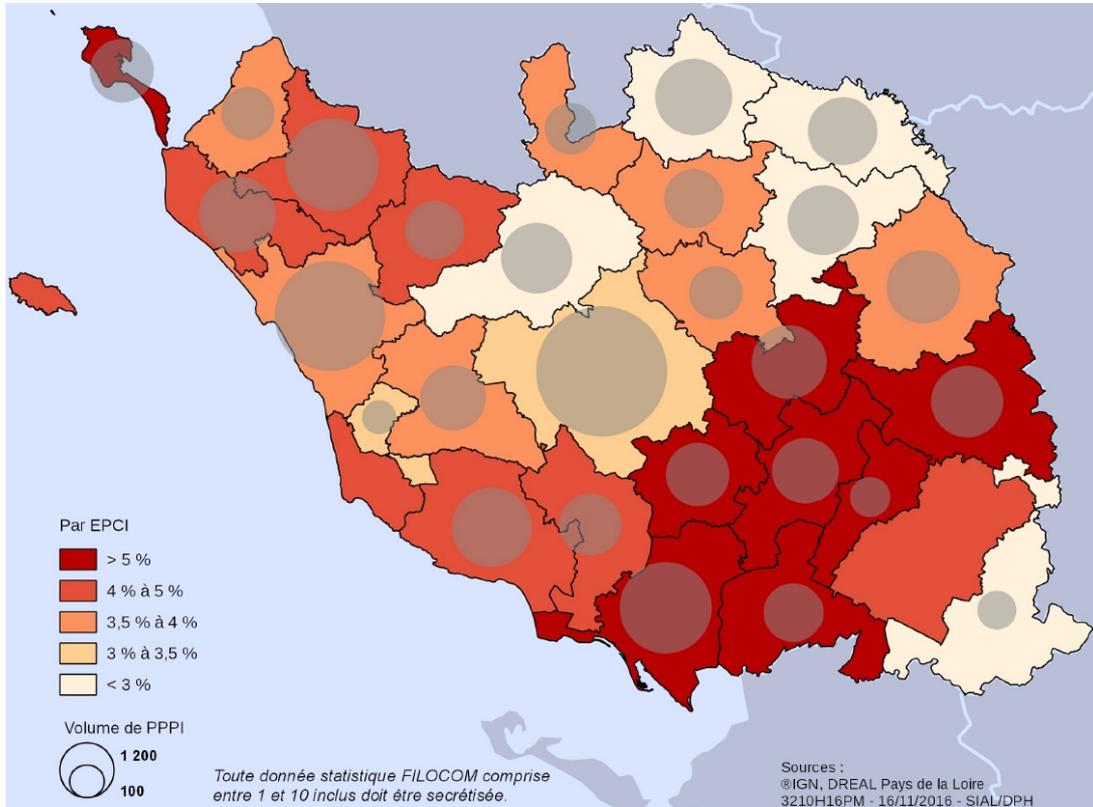


LE « NOYAU-DUR » DU PPPI EN 2013

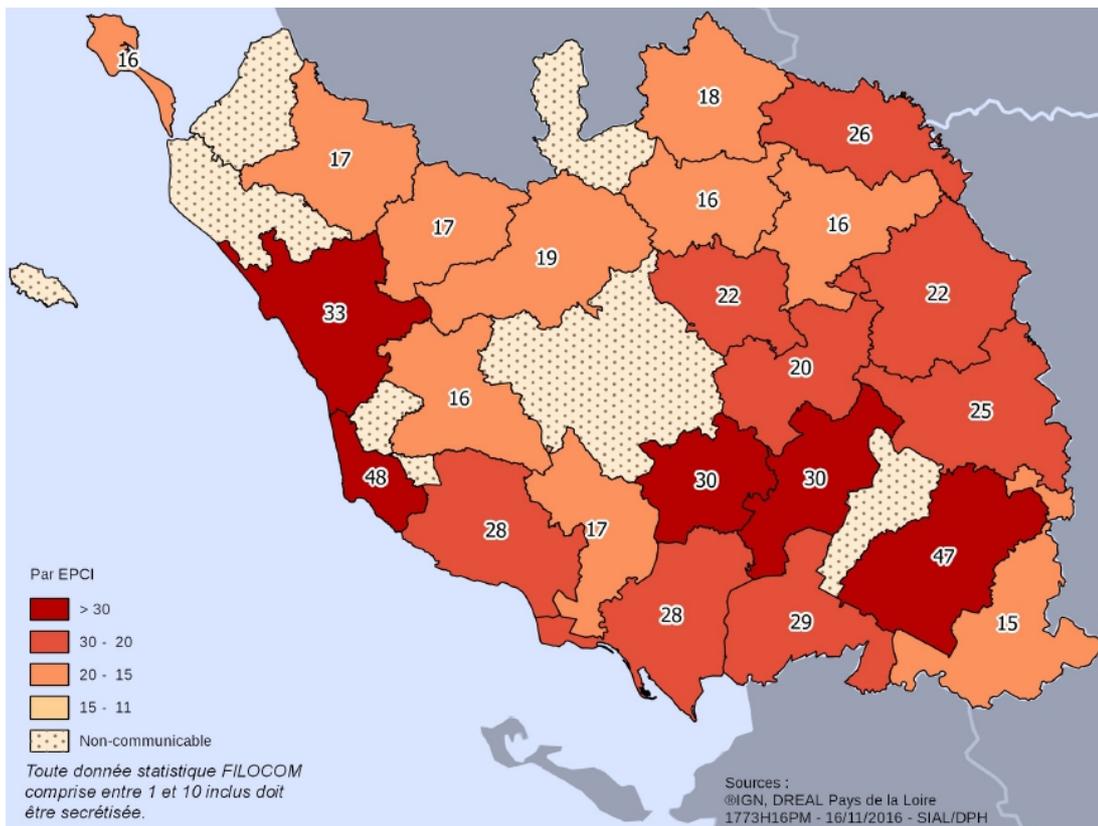


VENDÉE

POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013

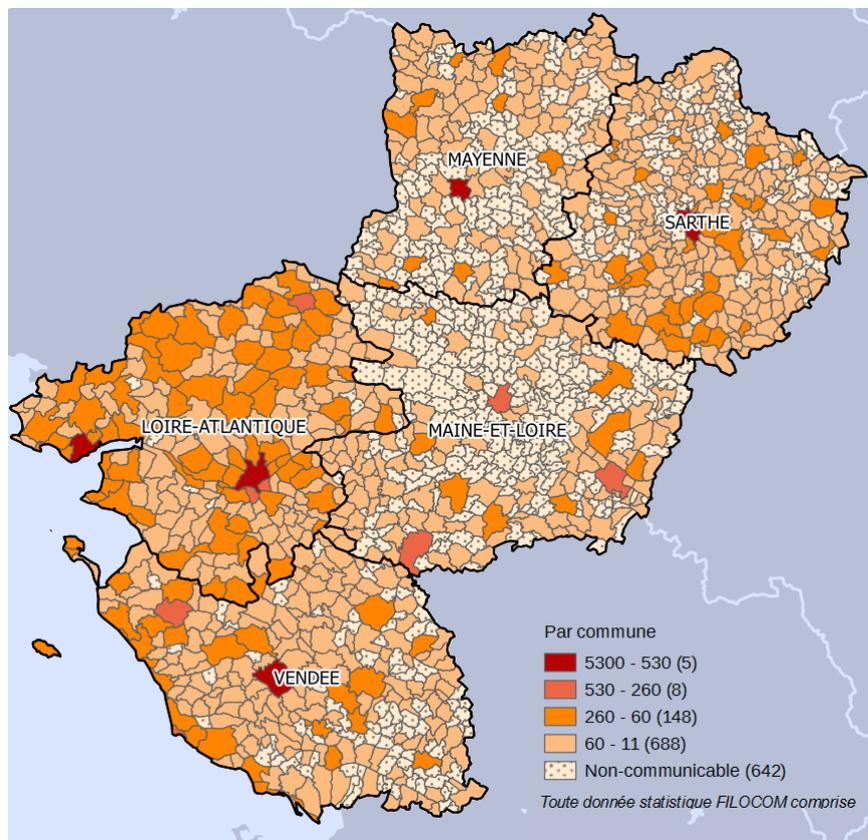


LE « NOYAU-DUR » DU PPPI EN 2013

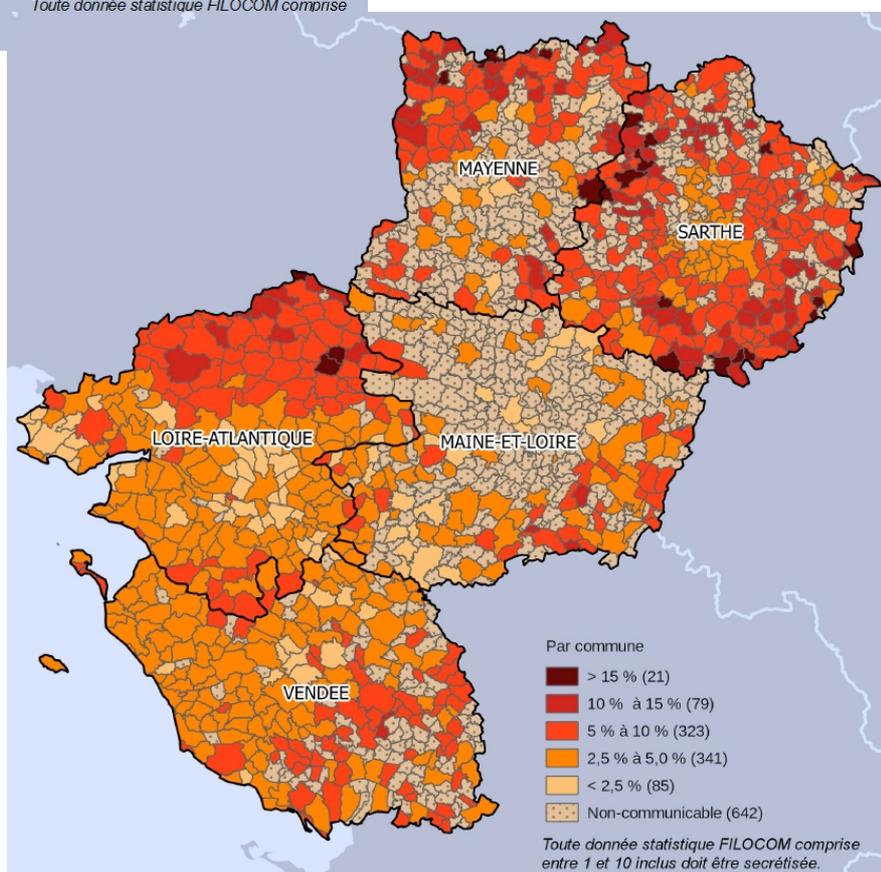


SUR LES COMMUNES

NOMBRE DE LOGEMENTS POTENTIELLEMENT INDIGNES EN 2013



POIDS DU PPPI DANS LE PARC PRIVÉ EN 2013



« Les communes au Sud de la Vendée et de la Sarthe ainsi qu'au Nord de la Loire-Atlantique et de la Mayenne concentrent une forte proportion de logements potentiellement indignes. »

ANNEXES

- Tableaux des chiffres par EPCI
- Cartes des EPCI au 1^{er} janvier 2015

EPCI 44	Nombre de logements potentiellement indignes	Noyau-dur	Part de logements potentiellement indignes par rapport aux résidences principales du parc privé
CC du Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois	480	58	3,7%
CC du Pays de Redon	793	105	2,8%
Métropole Nantes Métropole	7707	466	3,3%
CC de la Région de Machecoul	344	25	4,6%
CC de Grand Lieu	442	40	3,3%
CC de la Vallée de Clisson	481	34	3,4%
CC de la Région de Blain	378	33	6,6%
CC du Castelbriantais	1131	83	8,6%
CC du Secteur de Derval	403	37	9,6%
CC d'Erdre et Gesvres	699	43	3,4%
CC Loire Divatte	338	23	3,6%
CC de la Loire Atlantique Méridionale	253	24	7,4%
CC de la Région de Nozay	421	*	7,3%
CC Coeur Pays de Retz	202	*	3,0%
CC du Pays d'Ancenis	1066	57	4,7%
CC de Vallet	247	17	3,3%
CC du Sud Estuaire	345	*	3,0%
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	693	*	2,2%
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	1551	52	3,3%
CC Sèvre Maine et Goulaine	141	*	2,7%
CC de Pornic	579	21	3,6%
CC Loire et Sillon	296	27	3,5%
CC Coeur d'Estuaire	137	12	3,3%

N.B : Concernant les EPCI de Redon et de la Presqu'île de Guérande Atlantique, seuls les logements situés sur les départements du 44 sont pris en compte, excluant ainsi les logements des communes situées sur les départements du 56 et du 35.

** : Toute donnée statistique FILOCOM comprise entre 1 et 10 inclus doit être secrétisée.*

EPCI 49	Nombre de logements potentiellement indignes	Noyau-dur	Part de logements potentiellement indignes par rapport aux résidences principales du parc privé
CC de Loir et Sarthe	37	*	1,4%
CC du Loir	53	12	1,4%
CC de la Vallée Loire-Authion	47	*	0,8%
CC les Portes de l'Anjou	63	11	2,2%
CC de Beaufort-En-Anjou	64	11	1,2%
CC Loire Aubance	80	13	1,3%
CC Ouest Anjou	76	*	2,1%
CC du Canton de Baugé	123	18	3,0%
CC de la Région de Noyant	122	17	5,0%
CC du Canton de Candé	125	19	4,5%
CC du Haut Anjou	124	16	3,6%
CC du Bocage	115	*	3,4%
CC des Coteaux du Layon	128	14	2,3%
CC de la Région du Lion-d'angers	142	17	2,9%
CC de la Région de Pouancé-Combrée	150	19	4,1%
CC du Canton de Segré	155	20	2,6%
CC du Gennois	163	19	5,3%
CC du Centre Mauges	170	12	1,9%
CC Loire Layon	184	18	2,2%
CC du Canton de Champtoceaux	207	30	3,4%
CC du Vihiersois Haut-Layon	230	33	5,9%
CC Montrevault Communauté	229	28	3,8%
CC du Canton de Saint-Florent-Le-Vieil	232	17	3,6%
CC Moine et Sèvre	247	31	2,7%
CC de la Région de Doué-La-Fontaine	276	56	5,7%
CC de la Région de Chemillé	227	*	3,4%
CC Loire-Longué	286	44	4,3%
CA du Choletais	634	55	2,1%
CA Angers Loire Métropole	820	48	0,9%
CA Saumur Loire Développement	1123	123	4,8%

* : Toute donnée statistique FILOCOM comprise entre 1 et 10 inclus doit être secrétisée.

EPCI 53	Nombre de logements potentiellement indignes	Noyau-dur	Part de logements potentiellement indignes par rapport aux résidences principales du parc privé
CC des Coëvrons	666	25	5,9%
CC du Mont des Avaloirs	523	99	7,2%
CC du Pays de Craon	656	70	6,0%
CC du Pays de Meslay-Grez	346	15	6,6%
CC du Pays de Loiron	245	*	3,9%
CA de Laval	842	48	2,4%
CC de le Horps	237	38	8,4%
CC de l'Ernée	558	75	6,9%
CC du Pays de Mayenne	298	39	2,6%
CC du Bocage Mayennais	721	113	9,1%
CC du Pays de Château-Gontier	441	45	4,0%

* : Toute donnée statistique FILOCOM comprise entre 1 et 10 inclus doit être secrétisée.

EPCI 72	Nombre de logements potentiellement indignes	Noyau-dur	Part de logements potentiellement indignes par rapport aux résidences principales du parc privé
CC Loué - Brûlon - Noyen	588	68	8,4%
CU d'Alençon	94	20	4,6%
CC de Sablé-Sur-Sarthe	500	53	5,1%
CU le Mans Métropole	2121	164	3,1%
CC de Lucé	191	19	8,7%
CC du Pays Fléchois	437	*	5,0%
CC du Bassin Ludois	402	72	12,4%
CC des Portes du Maine	190	16	4,6%
CC du Pays des Brières et du Gesnois	558	25	6,2%
CC du Sud Est du Pays Manceau	277	32	4,5%
CC Orée de Bercé - Belinois	388	35	5,5%
CC du Pays de Sillé	398	65	13,0%
CC du Canton de Pontvallain	339	37	7,2%
CC du Pays Calaisien	371	44	9,3%
CC du Val du Loir	318	37	10,9%
CC Maine 301	278	35	8,1%
CC du Pays Bilurien	229	18	8,1%
CC des Alpes Mancelles	407	60	11,3%
CC de la Champagne Conlinoise	325	32	7,8%
CC du Saosnois	362	46	7,4%
CC du Pays Belmontais	287	37	9,4%
CC du Val de Sarthe	540	67	5,5%
CC de Loir et Bercé	458	60	9,5%
CC Aune et Loir	359	42	10,4%
CC des Portes du Maine Normand	201	22	7,6%
CC du Pays de l'huisme Sarthoise	456	*	4,8%
CC du Pays Marollais	270	43	10,7%
CC du Val de Braye	318	46	7,7%
CC du Bocage Cénomane	76	11	3,3%
CC des Rives de Sarthe	140	12	3,8%

* : Toute donnée statistique FILOCOM comprise entre 1 et 10 inclus doit être secrétisée.

EPCI 85	Nombre de logements potentiellement indignes	Noyau-dur	Part de logements potentiellement indignes par rapport aux résidences principales du parc privé
CC du Pays de St Gilles-Croix-De-Vie	796	33	3,6%
CC Terres de Montaigu	385	18	3,0%
CC du Pays de Fontenay-Le-Comte	548	47	4,5%
CC de l'île de Noirmoutier	266	16	5,4%
CC du Talmondaïs	417	28	4,4%
CC Océan Marais de Monts	386	*	4,3%
CC Pays de Chantonnay	361	20	5,2%
CC du Pays de la Châtaigneraie	339	25	5,6%
CC du Pays de Palluau	227	17	4,7%
CC du Pays de Pouzauges	355	22	3,9%
CC du Canton de Saint Fulgent	231	16	3,7%
CC des Isles du Marais Poitevin	228	29	5,2%
CC de Vie et Boulogne	330	19	2,9%
CC du Canton de Rocheservière	178	*	3,8%
CC du Pays des Achards	284	16	3,7%
CC du Pays de Sainte Hermine	282	30	6,6%
CC Vendée	100	15	1,5%
CC du Pays des Essarts	190	22	3,9%
CA la Roche Sur Yon - Agglomération	1118	*	3,2%
CC de l'Auzance et de la Vertonne	77	*	3,1%
CC des Olonnes	965	48	4,5%
CC du Pays des Herbiers	321	16	2,9%
CC du Pays du Moutierrois	254	17	4,9%
CC du Pays de l'hermenault	108	*	5,5%
CC du Canton de Mortagne-Sur-Sèvre	307	26	3,1%
CC du Pays Mareuillais	265	30	7,3%
CC du Pays Né de la Mer	553	28	5,3%
CC du Pays de Challans	567	17	4,2%
CC du Pays du Gois	187	*	4,1%

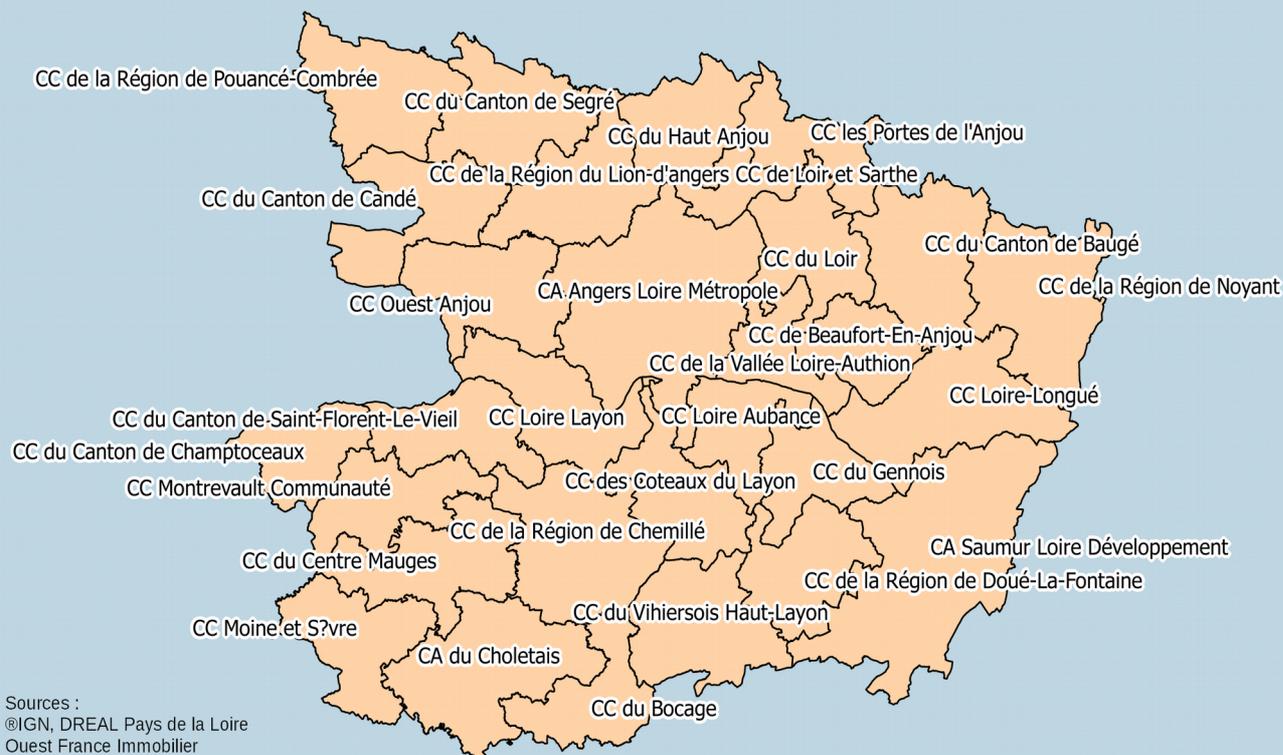
* : Toute donnée statistique FILOCOM comprise entre 1 et 10 inclus doit être secrétisée.

EPCI de Loire Atlantique



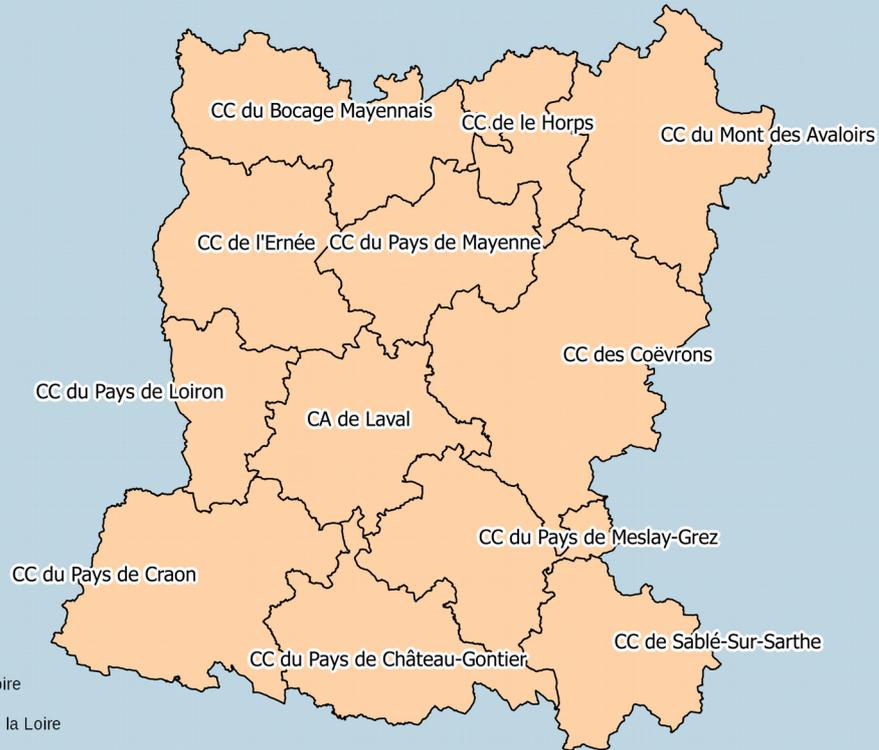
Sources :
 ©IGN, DREAL Pays de la Loire
 Ouest France Immobilier
 Avril 2016 - DREAL-Pays de la Loire
 1236H16PM

EPCI de Maine et Loire



Sources :
 ©IGN, DREAL Pays de la Loire
 Ouest France Immobilier
 Avril 2016 - DREAL-Pays de la Loire
 1237H16PM

EPCI de Mayenne



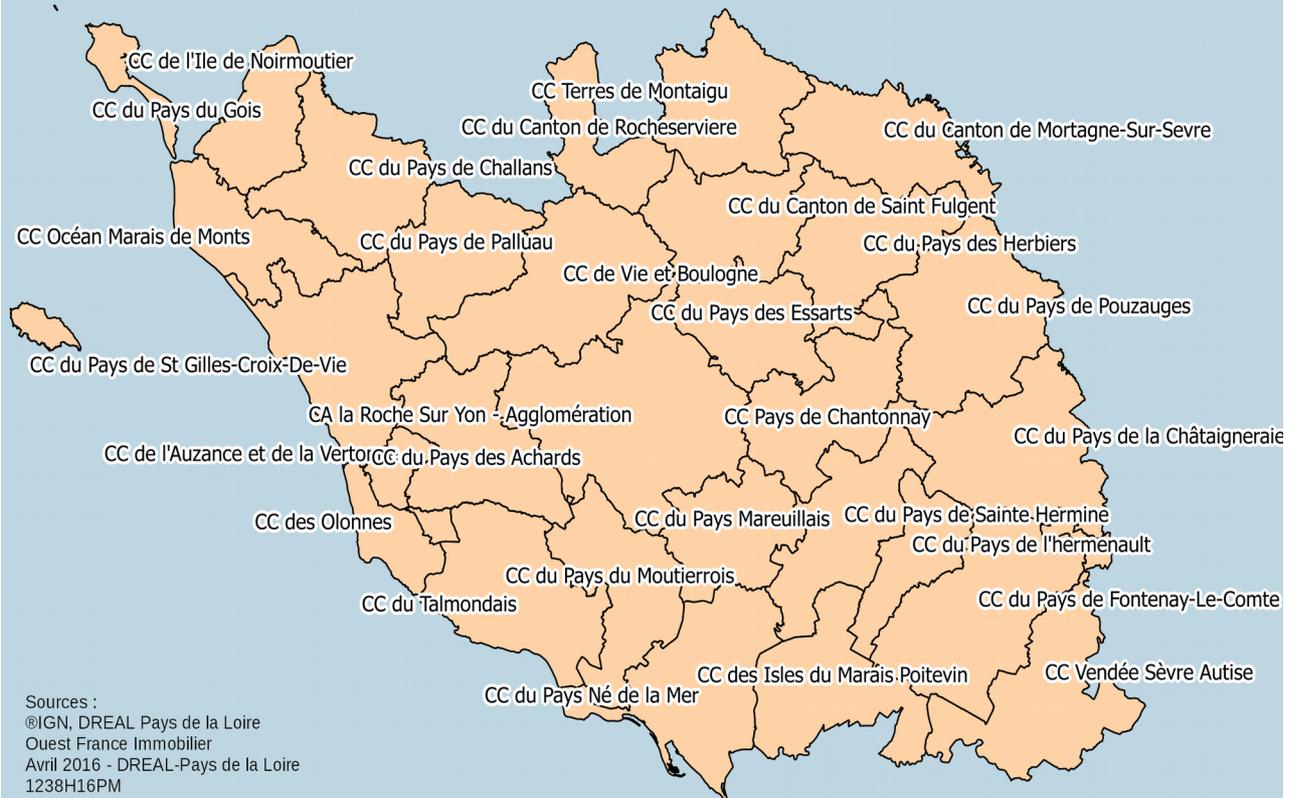
Sources :
©IGN, DREAL Pays de la Loire
Ouest France Immobilier
Avril 2016 - DREAL-Pays de la Loire
1239H16PM

EPCI de la Sarthe



Sources :
©IGN, DREAL Pays de la Loire
Ouest France Immobilier
Avril 2016 - DREAL-Pays de la Loire
1240H16PM

EPCI de Vendée



Les données sont issues du CD-Rom PPPI 2015 de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL).

Pour en savoir plus sur la lutte contre l'habitat indigne :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/lutte-contre-l-habitat-indigne-r804.html>

Direction régionale
de l'environnement ,
de l'aménagement
et du logement

Service Intermodalité
Aménagement Logement

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :
Annick BONNEVILLE

ISSN : 2109-0017